

---

Adresse du 27e bataillon des volontaires à Arras qui félicite la Convention pour les mesures vigoureuses prises dans sa sagesse pour assurer le bonheur du peuple et déjouer la conspiration, lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du 27e bataillon des volontaires à Arras qui félicite la Convention pour les mesures vigoureuses prises dans sa sagesse pour assurer le bonheur du peuple et déjouer la conspiration, lors de la séance du 2 floréal an II (21 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 117-118;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27822\\_t1\\_0117\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27822_t1_0117_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

dans un sol étranger, cédé à la domination d'un maître barbare, privé de sa subsistance nécessaire et forcé, en même temps à un travail excessif : quelle était sa destinée; quelle était l'espérance, quel était le but du malheureux noir ? de se laisser éteindre dans les tranes du désespoir, de venger en même temps la dissolution de leur être; négligents parce qu'ils travaillaient pour un autre; infidèles parce qu'ils étaient opprimés; désertant leurs ateliers parce que le fouet toujours agité d'un conducteur féroce les y attendait; ces déplorables esclaves, au soupçon de la moindre faute, étaient inhumainement torturés, mutilés : réduits au désespoir, ils cherchaient le raffinement de la vengeance. Nés dans un climat brûlant, où les poisons ombragent, pour ainsi dire, leurs berceaux; et instruits dès l'enfance à les préparer pour remèdes; on les a vus employer ces moyens destructeurs, pour faire périr les chevaux, les bœufs, les mulets de leur tyrans. On les a vus, voulant en même temps délivrer du joug tout ce qu'ils avaient de plus cher, assassiner leurs femmes, leurs enfants, leurs maîtresses; et finir, sur leurs cadavres palpitants, une misérable existence, et priver ainsi leurs oppresseurs des produits qu'ils étaient accoutumés d'arracher de leur servitude

Quelques philanthropes anglais, car il s'en trouve partout, ont les premiers pensé à l'affranchissement des nègres. Mais le vil intérêt d'un peuple marchand a mis dans la balance l'or de quelques forbans avec les droits imprescriptibles de l'homme : et la misérable soif des richesses l'a emporté sur les principes de l'éternelle vérité.

Le Danemark a aussi allégé le malheureux sort de ses serfs noirs mais ce n'est pas de la corruption d'une monarchie qu'il faut attendre la plus grande somme de félicité.

Il était destiné à une nation qui n'est pas généreuse à demi, à cette nation pour laquelle l'humanité n'est pas mise en problème, d'affranchir une caste malheureuse, après avoir elle-même brisé ses fers. Quelques intrigants ont eu l'idée de s'opposer à cet acte de bienfaisance : mais un torrent impétueux, lancé d'une montagne sacrée, les a écrasés dans sa chute et lavé les stigmates des fers de l'habitant de l'Afrique.

Citoyens représentants, que tout fonctionnaire public soit soumis à la censure du peuple, Mais qu'à chaque bonne action, qu'à chaque loi régénératrice, il soit entouré de l'opinion publique.

Sachez donc que la Société populaire de Bergues a célébré une fête solennelle, chanté des hymnes à la liberté et béni ses représentants. S. et F.»

Adrien NOEL, JOSSE DE CLARELLE, BELLAGUEZ.

### b

[*Les off. mun. d'Availles, à la Conv.; 16 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Vous avez de nouveau bien mérité de la patrie en découvrant l'horrible conspiration

qui voulait nous ravir notre chère liberté; que tous les complices de cet exécrable attentat soient punis, que la souveraineté du peuple soit vengée; restez à votre poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis à combattre et que le triomphe des sans-culottes fasse le désespoir et le supplice des tyrans et de leurs vils esclaves.

Nous applaudissons au sage décret qui étend aux hommes de couleur le bienfait de la liberté.

Continuez par vos mesures révolutionnaires à purger le sol de la liberté et qu'il ne reste dans la famille française que des amis et des frères; vive la République, vive la Convention et la Montagne.»

AIBRON, LANAERE, MANOINE.

## 30

Les officiers, sous-officiers et soldats du 27<sup>e</sup> bataillon des volontaires nationaux à Arras; les volontaires du 3<sup>e</sup> bataillon des fédérés nationaux à Steenwerck; les sociétés populaires de Florac, département de la Lozère; de Marcillac, département de l'Aveyron; de Chambon, département de la Creuse; de Cahors; de Salsigne, district de Carcassonne; le comité révolutionnaire de la commune de Guéret, département de la Creuse; l'agent national, au nom de la commune de Marcillac, département de l'Aveyron; les administrateurs du district de Nemours; tous félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et sur l'énergie avec laquelle elle a déjoué les conspirations. Ils l'invitent à rester à son poste (1).

### a

[*Le 27<sup>e</sup> B<sup>on</sup> des volontaires à Arras, à la Conv.; 5 germ. II*] (2).

« Représentants d'un peuple libre,

Nous avons appris avec la plus vive indignation que de nouveaux Catilina tramaient la perte de la République. Nous vous félicitons des mesures vigoureuses que vous avez prises dans votre sagesse pour assurer le bonheur du grand peuple que vous représentez. Nous jurons dans l'enthousiasme de la joie que nous a inspiré votre énergie à opposer des digues au torrent qui voulait nous engloutir dans l'abîme de l'esclavage, nous jurons de vous rester fidèles et de ne faire usage des armes que la République nous a confiées, que pour son affermissement.

Depuis dix-sept mois que nous sommes en face des satellites des tyrans, nous avons appris à ces esclaves ce que pouvait un soldat républicain. Nous ne cesserons de les poursuivre, que le dernier d'entre eux n'ait mordu la poussière. Ce sont là nos sentiments, ils sont sincères, ils sont purs comme le motif qui les anime. Amis du bonheur commun, ils sont dignes de vous; veuillez les agréer, nous vous les adressons au milieu des cris cent fois répétés de vive

(1) P.V., XXXVI, 29.

(2) C 303, pl. 1099, p. 11; B<sup>on</sup>, 2 flor. J. Sablier, n° 1272; M.U., XXXIX, 39. J. Perlet, n° 578.

la Montagne, vive la République française une et indivisible.

CHAMBALU (*chirurgien major*), DAQUEL, GUYOT, LONYS, GAROT, VERTEL, MOYNAT, POUCHON, DESCHAMPS, BOME, ROY, BOISSAI, DUCROS, LALLIEZ, LENOEL, NOREAU, LAROUSSE, POLLET, RINGAL, HUON (*sous-lieut.*), VION, ROUSSET, FRANÇOIS, COQUET, TURQUE, GRÉAU, DESSOLAND, LE BEAU (*serg'*) [et 4 signatures illisibles].

## b

(Le 3<sup>e</sup> B<sup>o</sup> des fédérés nation. à Steenwerck, à la Conv.; 28 germ. II) (1)

« Grâces immortelles vous soient rendues, ô Législateurs, qui par votre vigilance et votre active surveillance, venez de sauver le vaisseau de la République qui était sur le point de faire naufrage; les vents se sont en vain déchainés contre lui, ils ont été contraints de céder aux savantes manœuvres des habiles pilotes qui le gouvernaient. Nous venons d'apprendre avec le plus grand plaisir que la hâche vengeresse a tranché la tête de ces monstres que l'enfer avait vomis contre nous pour déchirer le sein de notre mère patrie, et sapper notre auguste liberté jusque dans ses fondements, mais votre union a fait votre force, a rendu leurs efforts inutiles, et a déjoué leurs infâmes complots; du courage et de la fermeté, représentants, vous viendrez à bout de purger entièrement notre territoire de ces vils insectes qui le souillent depuis si longtemps; restez fermes à votre poste, la patrie a besoin de vous; ne quittez la massue que vous avez entre les mains, que quand vous aurez écrasé la tête du dernier de ces reptiles qui sont si nuisibles à notre bien-être; continuez, par vos exploits à mériter l'estime et la reconnaissance que vous vous êtes acquise parmi nous; de notre côté, nous vous seconderons de tout notre pouvoir; rien ne nous coutera lorsqu'il s'agira de sauver notre patrie, nous lui sacrifierons tout, et nous jurons tous de périr, plutôt que de faire aucune trêve avec les tyrans couronnés qui veulent nous asservir; nous voulons la République permanente et non provisoire.

La liberté ou la mort, telle est notre devise.

Nous venons de faire don à la patrie de deux jours de notre viande par décade, si son intérêt en exige davantage, qu'elle parle! Nous sommes prêts à lui obéir. S. et F. »

BOGARD (*secrét.*)

## c

[La Sté popul. de Florac, à la Conv.; 22 germ. II] (2).

« Représentants du peuple,

La Société populaire de Florac a vu avec horreur, mais sans étonnement les nouveaux complots tramés contre la liberté; elle sait que les tyrans coalisés touchent à leur fin, elle est persuadée qu'ils réuniront tous leurs efforts

(1) C 303, pl. 1099, p. 20. B<sup>in</sup>, 2 flor. (suppl<sup>1</sup>), 10 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>).

(2) C 303, pl. 1099, p. 17. B<sup>in</sup>, 2 flor. (suppl<sup>1</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1272.

pour opérer l'asservissement du peuple et son esclavage; elle sait qu'ils doivent naturellement tenter la dissolution de la représentation nationale, et que ce n'est que par ce moyen qu'ils pourraient parvenir à leur but; mais rassurée sur la justice de la cause du peuple, rassurée sur l'énergie de la Convention nationale, sur l'infatigable vigilance des Comités de salut public et de sûreté générale, elle verra toujours sans crainte comme sans faiblesse les ennemis de notre sublime révolution, les tigres couronnés et les tyrans de la terre, se liguier vainement contre un peuple qui veut être libre et qui a les moyens de faire respecter sa volonté; elle verra les crapaux du marais tenter vainement de gravir la Montagne sainte, de corrompre l'air pur et libre qu'on y respire. Tous les complots seront déjoués, les traîtres seront punis, le glaive de la justice populaire frappera tous les coupables, sous quel masque qu'ils cherchent à se cacher.

Représentants du peuple, l'exemple que vous venez de donner à la France, à l'Europe entière, doit faire trembler tous les méchants. Il n'a point trompé notre attente; vous avez dévoilé la faction et fait punir les traîtres; vous avez entièrement répondu à notre confiance, vous avez encore une fois sauvé la patrie, et vous avez acquis des nouveaux droits, des droits éternels à notre reconnaissance.

Continuez, citoyens représentants, vos glorieux travaux, achevez le bonheur du peuple, c'est la tâche que vos vertus vous imposent. N'abandonnez votre ouvrage que lorsqu'il sera parfait: ne quittez votre poste, nous vous en conjurons de nouveau, que lorsque vous aurez purgé le sol de la liberté de tous les traîtres qui le souillent et la terre, des brigands couronnés qui la déshonorent.

Pour nous, citoyens représentants, toujours inviolablement attachés à la Montagne de la Convention, à l'unité, à l'indivisibilité de la République, nous jurons une éternelle soumission à ses lois; nous surveillerons de plus près ses ennemis, nous les démasquerons, nous les poursuivrons sous quelque aspect qu'ils se présentent. Nous éclairerons nos concitoyens, nous leur ferons connaître les ennemis de leur bonheur, et nous verserons, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le soutien de notre sainte révolution. Vive la République! Vive la Convention! Vive la Montagne!»

BAÑCILHON, LA PIERRE, TEISSONNIÈRE, LACORÈLE.

## d

[La Sté popul. de Marcillac, à la Conv.; s.d.] (1).

« Législateurs,

Dans quel état est la patrie? Quel est le danger qui nous menace? Où en sommes nous réduits? Quel est ce nouveau complot? Déjà l'horrible trahison soudoyée par Pitt et Cobourg marche à grands pas dans nos armées, dans nos places fortes, dans nos départements, déjà des membres des autorités constituées, des généraux, des représentants du peuple même sont vendus à la tyrannie; déjà l'intrigue va sacrifier

(1) C 303, pl. 1099, p. 12. B<sup>in</sup>, 2 flor. (suppl<sup>1</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1272, Marcillac et non Marcilhac.